



Accident de la route plainte gendarmerie

Par Djodjo

Bonjour j'aimerais avoir un avis j'ai une un accident de la route au moi de mars 2021 qui m'a coûté 1 an et demi d'arrêt plus ma perte de cdi pour inaptitude à mon poste depuis je doit travailler dans un emploi où je ne doit pas dépasser 10 kilo de port de charge et de me penchez à répétition bref xxxxxxxx j'ai rempli un dossier de travailleur handicapé ect le jour de mon accident une personne m'a fait une queue de poisson à un feu rouge c'est inséré devant moi et à stopper son véhicule les pompiers sont venus et on emmène la conductrice aucun procès n'a été fait sur les lieux de l'accident par la gendarmerie malgré les plusieurs caméras disposées à cet endroit pile à mon lieu de l'accident j'ai été porteur de plainte une première fois après mon accident mais refus de la gendarmerie et j'ai refait une demande de plainte 1 an plus tard le trmp de tout mes examens elle a été prise en compte mais changez ai goût de la gendarme pour je cite ne pas perdre son travail pour une assurance et un accident de xxxxxx alors que sa joue beaucoup sur mon avenir ma plainte n'a toujours pas été traitée depuis le moi de juillet 2022 par le tribunal comment faire pour remettre tout ça dans l'ordre merci

Par yapasdequoi

Bonjour,
Consultez une association de victimes telle "France Victimes".
Et prenez un avocat.

Par Djodjojo

Une association c'est long et xxxxxxxx je veux avoir justice sur cette affaire au plus vite qui date de 2021 quand même c'est fou

Par yapasdequoi

Vous pouvez lire cette page pour savoir quelle suite est donnée à votre plainte.

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35505]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35505
[/url]

Vous pouvez aussi voter pour ceux qui proposent d'augmenter les impôts afin de donner plus de moyens à la justice.

Par Nihilscio

Bonjour,

Une association c'est long et xxxxxxje veux avoir justice sur cette affaire au plus vite qui date de 2021 quand même c'est fou
Vous allez voir le procureur, vous lui remettez une plainte contre la gendarmerie et vous exigez que l'affaire soit réglée dès demain matin. Sinon, vous faites comme suggéré, prenez contact avec une association, même si c'est long et chiant.

Par Djodjojo

Sa serait beau si tout le monde faisait comme ça

Par Isadore

Bonjour,

Si vous avez assez de preuves, prenez un avocat et utilisez la citation directe. Pas besoin d'enquête.

Sinon, il faut hélas faire comme tout le monde, et attendre que la Justice et la police traitent les dossiers. Dans ces deux domaines il y a un grand manque de moyens, et beaucoup de postes pas faciles et pas bien payés qui peinent parfois à attirer des gens efficaces (ou à éviter que les gens efficaces ne finissent par saturer).

Par Djodjojo

Oui malheureusement triste époque merci